

PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE



1 dossier = 3 volets
(bénéficiaire, organisme de formation et employeur, si la formation est sur temps de travail)



Dépôt des 3 volets au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation !



Le bénéficiaire est responsable des 3 volets et doit s'assurer auprès de chaque acteur de l'avancement de son dossier.

VOLET BÉNÉFICIAIRE

ESPACE PERSONNEL > DISPOSITIF PTP

Le bénéficiaire :

- complète sa partie,
- saisit son projet,
- joint les documents obligatoires et tous documents justifiant sa démarche de projet,
- signe électroniquement son dossier.



Si demande de création d'un organisme de formation ou un employeur, traitement par Transitions Pro BFC sous un délai de 48 h. Vigilance ! Pensez à réactualiser la demande.



Possibilité d'ouverture du volet organisme de formation par le bénéficiaire dès la constitution de son volet en cliquant sur "Je demande à l'organisme de compléter sa partie".

VOLET ORGANISME DE FORMATION

ESPACE PERSONNEL > DISPOSITIF PTP

Le prestataire de formation :

- réalise le bilan de positionnement,
- complète sa partie,
- joint les documents obligatoires,
- signe électroniquement son dossier.

VOLET BÉNÉFICIAIRE

Dès la finalisation des volets organismes de formation, le bénéficiaire :

- choisit l'organisme de formation (étape obligatoire, même si choix unique)
- signe électroniquement son dossier

VOLET EMPLOYEUR

Dès l'organisme de formation choisi, l'entreprise :

- complète l'autorisation d'absence en s'assurant des dates de formation,
- saisit sa partie,
- signe électroniquement son volet.

VOLET BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire :

- valide le volet employeur.



Dossier déposé

VÉRIFICATION TRANSITIONS PRO

- s'assure à réception du dossier de la recevabilité et de l'éligibilité de la demande,
- informe le salarié de la réception de son dossier.



Le salarié peut suivre l'état d'avancement de son dossier sur son espace personnel et joindre également des documents complémentaires :

ESPACE PERSONNEL > MES DOSSIERS > MES DOCUMENTS



Besoin d'aide, Inscrivez-vous à l'une de nos réunions flash: "le PTP, pas à pas" inscription via notre site internet ou par téléphone